

## Règlement interne du Centre des Sports de Villars SA

- Chaque client a l'obligation d'adopter un comportement et une tenue (torse nu non autorisé) respectueux vis-à-vis des autres clients, du personnel et de l'infrastructure.
- Les consignes données par le personnel doivent être respectées.  
Les clients vont se changer aux vestiaires. Tous les vêtements, chaussures, sacs, clés, etc. doivent être déposés dans les vestiaires, pas de chaussures ou vêtements sur les terrains.
- Les effets personnels et les objets de valeurs doivent être conservés dans un casier fermant à clé (risque de vol). Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets de valeur.
- Une tenue d'entraînement et des chaussures de sport fermées et propres sont obligatoires (pas de chaussures de ville ni de chaussures à semelle noire). Les clients sont responsables de la propreté de leurs chaussures. Tout non-respect engendre l'exclusion du terrain. Des chaussures peuvent éventuellement se louer à la réception du centre en cas de nécessité.
- La consommation de nourriture et de boissons n'est permise que sur les tables – à l'exception des gourdes.
- L'utilisation de smartphones ou autres appareils intelligents ne doit pas empiéter sur la sphère privée ou gêner les autres utilisateurs.
- Pour des raisons de respect des droits de la personnalité, il est interdit de photographier ou de filmer d'autres personnes dans l'ensemble des installations.
- L'attribution des courts et des salles est de la seule compétence du Centre des Sports.
- Seuls les joueurs peuvent accéder aux infrastructures. Toute personne accompagnatrice DOIT rester derrière les vitres ou sur le balcon surplombant la salle omnisport N°1.
- Les courts de tennis doivent être balayés après utilisation.
- Le matériel installé dans les salles doit être rangé à la fin de l'heure, (filet de volley-ball ou badminton, but, panier de basket etc.)
- Les clés et le matériel, pris à la réception doivent être rendus à la fin de l'heure.
- Toute réservation non annulée 24h à l'avance sera due.

### **Fitness**

- Pendant l'entraînement, il convient de veiller à sa propre sécurité ainsi qu'à la sécurité des autres personnes qui s'entraînent.
- Il est obligatoire de poser une serviette sur le siège et le dossier des appareils.
- Les appareils doivent être libérés après la fin de l'exercice – pas de pause sur les appareils.
- Pendant les heures de pointe, l'entraînement sur une même machine d'endurance est limité à une durée maximale de 40 minutes.
- Les appareils doivent être nettoyés après chaque entraînement.
- Les poids supplémentaires et autres ustensiles d'entraînement doivent être rangés à leur place après utilisation.
- Il n'est pas autorisé de laisser tomber les poids et l'équipement d'entraînement.

**Le non-respect des règles peut engendrer l'exclusion de la ou des personnes concernées.**

L'équipe du Centre des Sports de Villars SA et sa Direction vous remercient d'ores et déjà de votre compréhension et de votre coopération, ainsi que du strict respect de ces règles.

Centre des Sports de Villars SA

La Direction